

DELIBERATION CFVU-122-2020

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 8 décembre 2020,

Objet de la délibération : Modifications des modalités de contrôles de connaissance – IAE Angers –

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 14 décembre 2020 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Les modifications des modalités de contrôles de connaissance du Master Comptabilité Contrôle Audit (CCA) sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour ; 5 membres connectés n'ont pas pris part au vote.

Christian ROBLÉDO
*Président de l'Université
d'Angers*

Signé le 16 décembre 2020

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 16 décembre 2020

M2 Comptabilité-Contrôle-Audit (CCA) - Semestre 4

2020/2021

Les examens du semestre 4 se déroulent fin janvier 2021 avant le départ en stage

Libellé	Code	Nature	Code liste	ECTS	Epreuve	Session	Observations	MCC COVID
Semestre 4	A5CAS4	SEM	A5CALS4	30	4	30		
UE6 Environnement et Outils	A5CAU46	UE	A5CALU46	4	4	4		
Droit du financement des entreprises	A5CA46A	MATI		3	4	3		
CT Droit du financement des entreprises	A5CA46AE	ECR		1	CT	1		CT : sujet diffusé par mail
Préparation UE1 et UE4 du DSCG	A5CA46B	MATI			4		VAL/NVAL	
Pré professionnalisation en anglais	A5CA46C	MATI		1	4	1		
CC Pré professionnalisation en anglais	A5CA46CC	CC		1	CC	1		Inchangé
UE7 Comptabilité et Finance des Groupes	A5CAU47	UE	A5CALU47	10	4	10		
Comptabilité des groupes	A5CA47A	MATI		4	4	4		
CT Comptabilité des groupes	A5CA47AE	ECR		1	CT	1		CT : sujet diffusé par mail
Référentiels comptables et communication financière	A5CA47B	MATI		3	4	3		
CT Référentiels compta et com financière	A5CA47BE	ECR		1	CT	1		CT : sujet diffusé par mail
Diagnostic financier des groupes	A5CA47C	MATI		3	4	3		
Projet Diagnostic financier des groupes	A5CA47CP	ECR		1	CT	1		Examen projet par enseignant
UE8 Insertion Professionnelle	A5CAU48	UE	A5CALU48	16	4	16		
Stage d'immersion professionnelle	A5CA48A	STAG		16	4	16		
Mémoire et Soutenance	A5CA48AE	ME		1	CT	1		Courant juin 2021